



AVIS D'INFORMATION

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne programmé :

Mercredi 24 mai 2023 à 20h
Centre culturel de COYE-LA-FORÊT (21, rue d'Hérivaux)

Ordre du jour

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mars 2023.

Décisions prises par le Président en vertu de ses délégations.

ADMINISTRATION GENERALE

1. Installation de conseillers communautaires titulaire et suppléant
2. Election d'un vice-président
3. Modification de la composition des commissions intercommunales
4. Modification de la représentation de la CCAC dans des organismes extérieurs
5. GIP « Initiative pour un développement durable pour Chantilly » : modification des statuts

FINANCES

6. Approbation du compte de gestion 2022 du budget principal
7. Approbation du compte administratif 2022 du budget principal
8. Affectation définitive du résultat 2022 du budget principal
9. Attribution de subventions pour l'année 2023
10. Retrait de la subvention accordée à l'Institut de France pour la réhabilitation du bâtiment « La Fourrière »
11. Approbation du compte de gestion 2022 du budget annexe du Service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés
12. Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe du Service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés
13. Affectation définitive du résultat 2022 du budget annexe du Service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés
14. Levée de retenues de garanties pour la Société BOUYGUES

ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ECOLOGIQUE

15. Convention avec le SDMO pour le traitement des biodéchets collectés par la CCAC
16. Marché de collecte des déchets ménagers et assimilés – Lot n°4 (Collecte du verre en point d'apport volontaire) : passation d'une convention d'indemnisation avec la société MINERIS fondée sur la théorie de l'imprévision

17. Budget annexe du Service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés : effacement de dette

PETITE ENFANCE

18. Délégation de Service Public (DSP) pour les Etablissements d'accueil du jeune enfant du territoire de l'Aire Cantilienne : principe du recours à la gestion déléguée

TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES

19. Mise en place d'un groupement de commandes coordonné par l'Aire Cantilienne en matière de contrats d'entretien et de maintenance de la* :6 vidéoprotection

AQUALIS

20. Modification de la grille tarifaire de la piscine AQUALIS

TOURISME

21. Fixation du barème de la taxe de séjour applicable sur l'Aire Cantilienne à compter de 2024

RESSOURCES HUMAINES

22. Mise à jour du tableau des effectifs

Le mercredi 17 mai 2023,
François DESHAYES
Président

